VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON VOISIN FUME DE LA DROGUE

Par Profil supprimé Postée le 08/04/2019 22:24

Bonjour,

J'ai besoin de votre aide car je ne sais pas quoi faire.
Je suis en cité universitaire depuis cette année et depuis le mois de novembre, mon voisin d'en face fume de la drogue dans sa chambre, fenêtre et volets fermés.
L'odeur se répand dans ma chambre à travers la porte et c'est insupportable.
De plus, je crains que ce jeune homme fasse du trafic. En effet, il m'arrive de l'entendre parler la nuit avec plusieurs personnes ou même pendant la journée...
Les chambres font 9 m² et une fois, ils étaient une dizaine de personnes à sortir de sa chambre.
J'ai parlé de ce problème à l'accueil de la cité et ils n'en ont rien à faire.
Cette odeur est insupportable et j'en ai vraiment marre.
J'hésite a appeler la police.

Merci de votre aide !

Mise en ligne le 10/04/2019

Bonjour,

Bien que comprenant les désagréments que vous fait subir ce voisin de chambre, il nous sera difficile de vous dire comment assurément régler ce problème qui relève davantage d'un problème de voisinage. Si le dialogue avec lui ou avec le(s) responsable(s) de la cité universitaire n'est pas possible ou n'apporte aucun changement, nous ne pouvons que vous conseiller d'insister, peut-être de leur adresser un courrier exposant les faits et la gêne occasionnée. Si les choses ne peuvent se régler avec ce voisin, peut-être pouvez-vous au moins espérer changer de chambre.

S'agissant de votre idée d'appeler la police, c'est un choix qui vous appartient, nous ne pourrons pas trancher pour vous ni même vous dire quelle suite espérer si vous décidez d'en passer par cette option. A toutes fins utiles, vous trouverez ci-dessous les coordonnées de « SOS Drogue Police », il s'agit d'un service rattaché à une brigade des stupéfiants pouvant vous informer sur les procédures possibles.

Nous vous souhaitons bonne continuation dans vos démarches ainsi que de retrouver de la quiétude dans votre lieu de vie.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

SOS DROGUE POLICE

75017 PARIS

Tél : 0 800 142 152
Permanence téléphonique : Tous les jours 7jours/7 : de 9h à 19h00.

Voir la fiche détaillée